

Desoudille

- THEME 3 -

SUR L'ORGANISATION DES EXPOSITIONS TEMPORAIRES
DANS LES MUSEES DE PROVINCE

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

" L'Organisation des expositions temporaires dans les musées " de province, ne constitue pas seulement un problème de quantité par rapport aux réalisations entreprises dans la capitale, mais un événement spécifique dont la qualité situe le niveau de la vie des arts en province .

Cette dernière ne peut être résumée ici que brièvement: public assez indifférent aux questions artistiques, municipalités peu généreuses, en faveur du budget des Beaux-Arts, musées aux collections plus ou moins limitées, clientèle clairsemée, touristes rares ou non orientés sur les richesses artistiques du pays .

L'organisateur des expositions temporaires provinciales doit tenir compte de ces facteurs. L'exemple du Professeur JULLIAN, conservateur du Musée des Beaux-Arts de LYON, peut, à ce titre, nous servir ~~de modèle~~. Depuis 1936, a su créer, dans notre ville et autour de notre Musée, un mouvement d'opinion et de curiosité extrêmement favorable. Les difficultés rencontrées et vaincues par le Professeur JULLIAN marquent les points essentiels du débat :

a) Frapper l'opinion par une " tête d'affiche ", une "vedette", capables d'éveiller la curiosité du public et de l'attirer au Musée. Corot, premier peintre choisis répondait à cette conception de " l'offre alléchante ". Son audience, parmi la clientèle éventuelle était suffisamment large pour attirer 20.000 visiteurs. Cézanne présenté en 1939, était pour LYON, trop à l'avant-garde par rapport à la culture du public. 56.000 visiteurs seulement vinrent prendre contact avec son oeuvre. En 1951, l'opinion ayant favorablement évolué par l'action artistique locale, la critique, le développement des livres consacrés à l'art, le public fit à VAN GOGH un accueil très chaleureux. Plus de 25.000 personnes se pressèrent littéralement au Palais Saint-Pierre, durant les sept semaines de l'exposition .

b) Informers l'opinion sur les problèmes esthétiques contemporains ou locaux .

-piège

Mais à coté de cette action, orientée vers le succès capable d'attaquer de front, l'indifférence du public, il faut penser

.../...

à créer un mouvement d'idées, susceptible d'établir la controverse, de nourrir la dialectique, de renseigner le public sur les grands courants d'expression plastique du moment. Une exposition consacrée à la " peinture Lyonnaise " organisée en 1949, flattait l'école de LYON dans son chauvinisme légitime. Cette manifestation qui groupait les tableaux présentés fin 48 à l'Orangerie des Thileries, montrait la valeur " de ce groupe à part " dont parle élogieusement Henri Follon. En Juillet 1949 les " grands courants de la Peinture contemporaine " rassemblaient de Manet à Hartung 140 tableaux de maîtres modernes. Plus de 10.000 Lyonnais ou étrangers venaient visiter l'exposition lors du Festival LYON-CHARBONNIERES..

Prématurée, privée de tableaux vedettes, ~~et trop anglo-saxonne~~ ^{un peu trop anglo-saxonne}, l'exposition consacrée à " la Peinture Belge contemporaine " en Juillet 1950, au moment du II^e Festival LYON-CHARBONNIERES, fut un échec lourd, injustifié, mais fertile en leçons .

c) Nécessité de tenir en haleine l'opinion alertée .

Devant l'action ménagée par Monsieur le Professeur JULLIAN, le public réagit avec sympathie. L'habitude " d'aller au Musée " commence à être prise dans tous les milieux Lyonnais. Si nos compatriotes, pour l'instant, n'ont pas tous conscience de la richesse des collections locales, ils approchant de près le phénomène artistique lors de l'exposition envisagée. Certains s'inquiètent de l'oeuvre d'art et un nombre encore limité s'ouvre aux disciplines esthétiques, quelques uns, même, deviennent des militants .

De toute façon, la demande des " expositions temporaires " se fait quotidiennement plus exigeante.. et pour tenir en haleine l'opinion intéressée, Monsieur le Professeur JULLIAN organise entre les grandes manifestations, des expositions d'un intérêt toujours adapté à " l'appétit du public " : Peinture chinoise, Janmot Lyonnais, la Peinture Luxembourgeoise Contemporaine, les " Pensées de Pascal " illustrées par Albert Gbizes etc..etc..

d) Problème Financier .

L'insertion des problèmes économiques apparaît essentielle dans les manifestations envisagées. Les budgets municipaux, habituellement attribués aux Beaux Arts ne permettent pas la réalisation d'expositions temporaires. Il faut, pour organiser ces manifestations, faire appel à des aides exceptionnelles, privées ou municipales. Les " Amis du Musée " les " Amis de l'Art " en l'occurrence " Nouvel Art " à LYON, peuvent risquer une exposition aux dépenses restreintes telles " Janmot " la " Peinture Luxembourgeoise Contemporaine " la " peinture Chinoise " etc.. etc.. mais dès qu'il s'agit d'un budget dépassant 100 ou 200.000 Francs, l'appui des collectivités financières au crédit sûr, ou

des Municipalités, apparaît indispensable. Les finances privées, Hélas, ne se mobilisent que dans un but immédiat, de gain, et le moindre échec de la part des organisateurs signifie, pour eux, la perte de leur crédit. C'est ainsi, par exemple, que le comité du Festival LYON-CHARBONNIERES, a retiré sa participation financière aux organisateurs, par suite du déficit de l'Exposition Belge de 1950.

L'appui municipal est moins contingent. Si la municipalité souhaite une balance en équilibre, elle peut, néanmoins, tenter l'aventure, même avec quelque risque .

Pour pallier ces déficits imprévisibles, Monsieur le Professeur JULLIAN a demandé au Président HERRIOT, la création d'une caisse de compensation où les bénéfices des expositions temporaires mis en réserve, serviraient éventuellement à combler les frais des expositions déficitaires . Cette disposition semble avoir été favorablement accueillie par le Président HERRIOT. Elle permettra d'assurer les risques de certaines expositions indispensables du point de vue " culturel " et dont la rentabilité s'avère pourtant difficile .

e) Voeux :

La critique d'art qui, de près ou de loin, suit avec intérêt, ces expositions temporaires voit en elles la possibilité d'information la plus riche et la plus complète. Les articles, les reproductions, les conférences ne remplacent pas l'oeuvre peinte. Le mérite de ces manifestations est de révéler au public toutes les variétés et les possibilités de l'Art, choisies suivant un programme précis de culture esthétique, elles permettent de compléter, de préciser et d'enrichir l'action éducatrice des Musées. En alternant harmonieusement les expositions rétrospectives avec celles qui sont réservées aux oeuvres des peintres vivants et des mouvements contemporains, elles précisent dans l'esprit du public, l'idée que le Musée n'est pas un cimetière, mais un stade, où se confrontent les forces plastiques les plus diverses .

Il faut peut-être donc qu'en haut lieu, et dans l'esprit de la loi de 1945, réorganisant les Musées de province, une aide soit apportée à ces derniers pour leur faciliter l'organisation des expositions temporaires .

En Suisse, par exemple, une exposition présentée dans la capitale helvétique circule ensuite dans 3 ou 4 grands Centres

.../...

provinciaux, Rien ne s'oppose à ce que nous suivions, en France, cette très généreuse action. Les expositions des Musées de Vienne, Munich, Berlin par ex. ou celles qui sont consacrées à Gauguin, Toulouse Lautrec etc. ne doivent plus être réservées exclusivement à la capitale. Elles doivent être présentées à Lille, Lyon, Nantes, Toulouse, Bordeaux etc..etc..

Il faut penser généreusement à la vie artistique provinciale et aider à son épanouissement. Pour faciliter cette action on peut demander, dès maintenant, l'inscription des expositions temporaires au programme des Festivals financés par les bénéfices des Etablissements de Jeux. Si des millions peuvent être dépensés pour des concerts, des représentations, théâtrales ou dramatiques, un pourcentage de la somme engagée doit être consacrée aux manifestations des arts plastiques (On doit signaler en passant la générosité du Comité Comitédu Festival LYON-CHARBONNIERES qui créé un budget privé lors des deux expositions organisées par lui) .

La Province ne doit plus être rayée de la vie intellectuelle du Pays. Sa bonne volonté, son activité, ses artistes, son public, affirment déjà la place de plus en plus grande qu'elle peut y assumer .

René Derondille